

BUDGETS - FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

II. 6 - BILAN FINANCIER DU SÉMINAIRE SUR LES 30 ANS DE SOUTIEN D'ÉTIAGE ET LES 40 ANS DU SMEAG

DÉLIBÉRATION N° 24-03-481

Le mercredi 6 mars 2024 à 09h15, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 23 février 2024, s'est réuni en téléconférence.

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE
Est nommée comme secrétaire de séance Mme Delphine EYCHENNE

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
REGION OCCITANIE (4X11)							
Jean-Louis CAZAUBON	NON	OUI	M. FABRE	OUI	11		
Patrice GARRIGUES	OUI				11		
Yann HÉLARY	NON	OUI	M. BELLOC	OUI	11		
Mélanie TISNE-VERSAILLES	NON	OUI	M. CROS	OUI	11		
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)							
Marie-Laure CUVÉLIER	NON	OUI	Mme. EYCHENNE	OUI	9		
Delphine EYCHENNE	OUI				9		
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	NON	OUI	M. GARRIGUES	OUI	9		
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	OUI				13		
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	OUI				10		
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)							
Philippe BOUSQUIER	OUI				9		
Paul VO VAN	OUI				9		
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)							
Martine COUTURIER	NON	OUI	M. VO VAN	OUI	8		
Hervé GILLÉ	NON	OUI	M. SUAUD	OUI	8		
Totaux					151	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	151
Membres présents	8	Vote pour	151
Membres représentés	7	Vote contre	0
Membres absents excusés	7	Majorité absolue	76
Nombre de votants	15		
Appréciation du quorum	9		

DELIBERATION N° 24-03-481

VU la délibération du Comité Syndical n° D23-03-416 en date du 13 mars 2023 consacrée à l'enveloppe budgétaire liée à la communication du SMEAG, et plus particulièrement à l'organisation du séminaire anniversaire ;

VU la délibération du Comité Syndical n° D23-05-438 en date du 24 mai 2023 adoptant le Budget Annexe 2023 ;

VU la délibération n° D23-07-450 du 3 juillet 2023 approuvant l'organisation d'un séminaire anniversaire consacré au 30 ans du soutien d'étiage de la Garonne et aux 40 ans du SMEAG, d'une part, et, d'autre part, fixant l'estimation prévisionnelle de réalisation de cet événement à 56.000,00 € TTC et l'imputation des dépenses au Budget Annexe 2023 ;

VU la délibération n° D23-10-453 du 25 octobre 2023 actualisant le bilan financier prévisionnel du séminaire ;

VU le rapport du Président ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

VALIDE le bilan du séminaire du 5 décembre 2023.

FIXE les participations financières, en recettes, selon le tableau ci-dessous :

BILAN DEFINITIF :		
Montant € HT		65 188,46
Montant € TTC		76 197,93
Participation AEAG (€)		31 770,00
Solde à financer TTC		44 427,93
« Usagers » (part budget annexe) (€)		30 679,69
Collectivités (€)		13 748,24
Conseil Régional Occitanie	31,50 %	4 330,69
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	18,50 %	2 543,42
Général départemental de Haute-Garonne	17,00 %	2 337,20
Conseil départemental de Tarn-et-Garonne	14,50 %	1 993,49
Conseil départemental de Lot-et-Garonne	12,25 %	1 684,16
Conseil départemental de Gironde	6,25 %	859,26

DIT que les participations des collectivités membres seront appelées avec le solde de la participation au titre du budget annexe « Gestion d'Etiage » 2023.

Fait à TOULOUSE, le 6 mars 2024

Pour extrait conforme,
Le Président,

Le Secrétaire,

D Eycheune

Jean-Michel FABRE